



COMMUNE DE
ST-LEGIER-LA CHIESAZ

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'article 6 du Règlement communal sur la protection des arbres du 10 février 2011, la Municipalité de St-Légier-La Chiésaz soumet à la consultation publique du

9 au 29 mars 2018

sur la parcelle n° 2156, propriété de la Fondation Eben-Hézer,
sise au chemin du Ressay - 1806 St-Légier-La Chiésaz

UNE DEMANDE D'AUTORISATION

pour l'abattage complémentaire d'un cerisier protégé, diamètre du tronc
dès 30 cm et plus, avec plantation compensatoire, suite au dossier d'enquête n° 2954-17
pour la construction d'un immeuble.

Le dossier est déposé au Bureau technique où il peut être consulté.

Les observations ou oppositions éventuelles devront être adressées à la Municipalité jusqu'au 29 mars 2018, délai d'intervention.

LA MUNICIPALITE